

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 7 JUIN 1979 - N° 931

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Offensive du FPLE dans le Sud de l'Erythrée

Selon des informations qui viennent d'être transmises par le bureau du FPLE à Paris, une offensive de l'armée populaire de libération a été lancée fin avril contre la ville de Decamere réoccupée par les soviéto-éthiopiens en novembre dernier.

Ces opérations constituent les préparatifs aux contre-offensives qui doivent être lancées dans les prochains mois pour reprendre à l'occupant le contrôle des villes.

Lire en page 6

La lutte pour les libertés démocratiques, un enjeu très important

Lire en page 2

A propos des élections européennes,

communiqué commun
du PCR ml
et du PCML

Lire en page 5

Dans
*Le Quotidien
du Peuple*
du samedi
9 juin

Erythrée :
une nouvelle phase
de la lutte

Une interview du cinéaste
Christian Sabatier

Notre dossier :
Les luttes en Europe

Saviem-Limoges: l'usine bloquée depuis 8 jours

Comme leurs camarades de Caen, les travailleurs exigent 350F pour tous et une réduction du temps de travail

Lire en page 3

CFDT-USINOR-DUNKERQUE : LE SYNDICAT DES METAUX DECIDE L'EXCLUSION DE 12 MILITANTS DE LA SECTION SUSPENDUE



Mercredi matin, notre correspondant à Dunkerque nous apprenait que le syndicat CFDT des Métaux de Dunkerque avait exclu 12 militants de la section d'Usinor, dont Claude Bernard. Après plusieurs mois de répression et de manoeuvres, la FGM a donc décidé d'en finir brutalement en excluant carrément 12 militants et responsables !

Lire en page 8

◀ Au congrès CFDT de Brest, les militants de la section CFDT d'Usinor-Dunkerque expliquent leur situation aux délégués. Malgré la signature par plus de 140 syndicats d'une motion demandant que Claude Bernard puisse s'expliquer publiquement la direction CFDT ne veut pas entendre leurs voix.

Des manifestations interdites, d'autres — beaucoup d'autres — victimes de provocations incessantes et délibérées. Une loi mise au point par le gouvernement et qui prévoit, ni plus ni moins, l'expulsion massive des travailleurs immigrés, dans le même temps où les prisons clandestines sont légalisées. Une autre loi qui limite de manière considérable le droit de grève à la télévision, dans le même temps où les interventions policières contre les travailleurs occupant leurs usines deviennent systématiques. Une troisième loi qui tend à interdire, de fait, l'affichage politique sur l'immense majorité du territoire. Les radios libres, ou les radios syndicales, brouillées et attaquées par la police. Des journalistes inculpés, d'autres frappés dans les manifestations. Une justice qui enfreint ses propres règles pour condamner lourdement.

La liste est déjà longue des atteintes aux libertés démocratiques, et il dépend de nous, de notre mobilisation, qu'elle ne s'allonge pas.

Qu'est-ce que les libertés démocratiques ?

Nous sommes des communistes, et nous savons bien que la démocratie bourgeoise n'est que le masque de la dictature de la bourgeoisie, elle n'est démocratie que pour la minorité de privilégiés qui exploitent et oppriment le peuple travailleur. Mais nous savons aussi que, grâce à leurs luttes, la classe ouvrière et les masses populaires ont conquis des droits nouveaux, en contraignant la bourgeoisie à reculer. La liberté de manifester, la liberté de faire grève, la liberté de coller des affiches, de faire connaître le plus largement possible ses idées, toutes ces libertés n'ont rien d'abstrait. La bourgeoisie ne les a acceptées que parce qu'elle y a été contrainte, sous la pression des luttes. C'est sur la base de ces libertés conquises que le prolétariat peut développer les luttes pour son émancipation. La meilleure preuve de l'intérêt de ces droits pour les luttes du prolétariat ne réside-t-elle pas dans le fait que la bourgeoisie n'a jamais cessé de les contester, ou de les remettre en cause ?

Notre lutte pour les libertés démocratiques n'est pas un enjeu secondaire, elle n'est pas défensive. Le problème doit être aujourd'hui posé dans ces ter-

mes : ou bien la bourgeoisie parvient à rogner les libertés démocratiques, et prive ainsi la classe ouvrière et les masses populaires des moyens de leurs luttes, ou bien nous parvenons à faire reculer la bourgeoisie, conservant ainsi les bases pour de nouvelles luttes, pour la satisfaction de nos revendications, pour des droits nouveaux, et en fin de compte, pour le socialisme.

Pourquoi les libertés démocratiques sont-elles aujourd'hui attaquées ?

LE POUVOIR S'ATTAQUE AUX LIBERTES DEMOCRATIQUES POUR S'OPPOSER AUX LUTTES OUVRIERES

Ce n'est pas la première fois que le pouvoir giscardien s'en prend aux libertés démocratiques. Il avait déjà lancé une offensive de grande ampleur, dans les derniers mois de 1975. Sous couvert de lutte contre les comités de soldats, il s'agissait en fait pour lui de s'attaquer aux luttes ouvrières qui se développaient alors, avant que n'apparaisse l'étouffoir électoral des partis de gauche. En témoignent les arrestations de plusieurs militants syndicaux, les perquisitions dans des locaux de la CFDT. En témoi-

La lutte pour les libertés démocratiques

UN ENJEU TRES IMPORTANT

gnent aussi, dans la même période, les tentatives du pouvoir de s'en prendre au droit de grève, notamment par le biais de demandes d'indemnisation aux syndicats, après les luttes d'Air-France ou de Renault-Le Mans.

Aujourd'hui encore, c'est pour s'opposer aux luttes de la classe ouvrière que le pouvoir s'attaque aux libertés démocratiques. Ce n'est pas un hasard si ces attaques surviennent au moment même où les travailleurs de la sidérurgie, surmontant les divisions engendrées par la crise, construisent leur unité en engageant une lutte résolue et déterminée contre le plan-acier et ses dizaines de milliers de licenciements. Au-delà des paroles ronflantes, réservées aux discours, le gouvernement sait bien la situation :

il sait la montée du ras-le-bol devant la vie chère, il sait la colère qui grandit face à la montée du chômage, il sait ce chiffre effarant issu d'une très récente — et confidentielle — étude de l'INSEE : « 3 700 000 personnes susceptibles d'être demandeurs d'emploi en 1985 ».

Le gouvernement sait aussi que ses litanies sur la « réforme » ne prennent guère ; il sait que les illusions perspectives politiques des partis de gauche, qui pouvaient tromper les travailleurs avant 1978, sont aujourd'hui largement caduques. Il sait enfin que les divisions engendrées par la crise — et principalement celle qui isole les chômeurs des actifs — peuvent être surmontées, dans les luttes, et grâce à elles.

DEFENDRE LES MOYENS DE NOS LUTTES

Une classe ouvrière qui forge son unité dans les luttes, voilà ce que le pouvoir tente d'empêcher, et voilà pourquoi c'est au moment où les sidérurgistes s'engagent dans cette voie qu'il s'attaque aux libertés démocratiques. Les raisonnements du pouvoir sont simples : s'il suscite délibérément des violences au cours des manifestations, c'est pour tenter d'assimiler la colère et la riposte ouvrière à la violence gratuite. S'il condamne lourdement des otages, c'est pour essayer de faire peur aux travailleurs, pour les dissuader de venir clamer leur colère dans la rue. S'il s'attaque au droit de grève à la télé, au nom de « la défense du

service public », c'est pour faire planer la menace sur les autres services publics, et notamment les secteurs combattifs des centres de tri PTT. S'il s'attaque aux immigrés, c'est pour diviser la classe ouvrière, car il sait bien que les travailleurs immigrés sont aux côtés de leurs frères de classe français dans les luttes. S'il s'en prend à des journalistes, s'il brouille les radios libres, s'il interdit l'affichage, c'est pour empêcher que ne se propagent les exemples de lutte.

Défendre les libertés démocratiques, c'est défendre les moyens de nos luttes. L'enjeu est de taille. C'est pour cela que notre combat requiert aujourd'hui la plus large mobilisation. Organisée en catimini, l'attaque contre les libertés démocratiques commence à être connue, parce que des voix se sont fait entendre pour la dénoncer. Notre combat dispose déjà d'acquis, et il n'est pas sans intérêt de constater que c'est justement les sidérurgistes qui ont fait reculer le pouvoir dans ce domaine-là aussi, en créant le rapport de force pour la relance des cinq de Longwy.

Comme à Longwy, il faut contraindre le pouvoir à reculer. C'est notre combat, mais c'est aussi le combat de tous ceux qui veulent se donner les moyens d'une lutte efficace, massive, victorieuse, contre le chômage et le pouvoir qui en est responsable.

Nicolas DUVALLOIS



INFORMATIONS GENERALES

Procès de l'héritière Opel, à Draguignan

UN TETE-A-QUEUE INATTENDU...

Ce mardi, devant le tribunal correctionnel de Draguignan (Var) s'ouvrait le procès de Christina von Opel, petite-fille et héritière du fondateur de la firme automobile allemande. Sept de ses amis comparaissent également, au même titre qu'elle, accusés de trafic de stupéfiants. Alors que les accusés nient depuis le début leur participation au trafic découvert pendant l'été 77, un coup d'éclat vient de se produire : l'un des inculpés, emprisonné en RFA, accuse formellement ses anciens amis...

C'est certainement ce qui a provoqué le renvoi du procès pour « complément d'information ». Histoire de laisser à mademoiselle von Opel le temps de préparer un autre système de défense. Pourtant, ce ne sont pas les preuves de trafic qui manquent.

L'affaire démarrait le 17 juin 1977 par un télégramme des policiers suisses à leurs homologues français, leur signalant l'existence d'un trafic de stupéfiants auquel serait mêlée l'héritière Opel, et les habitants à Saint-Tropez de la villa Tour et Voile. Les flics suisses signalaient également qu'une Mercedes

rouge pourrait servir au convoyage de la drogue.

Les gendarmes de Saint-Tropez prennent l'affaire en main, apprennent qu'un yacht et une Mercedes rouge auraient subi quelques modifications, dont les propriétaires sont les occupants de la villa Tour et Voile. Nos gendarmes semblent sur une piste sé-

rieuse, d'autant que le frère de l'héritière leur fait part de ses soupçons. Il aurait trouvé une cinquantaine de sachets dans un sac. Or ces sachets portent des traces brunâtres pour le moins suspectes. Après examen il s'avère que ses sachets contiennent du haschisch...

Lors d'une perquisition, les flics découvrent, au fond du garage à bateaux, d'autres sacs douteux. Dans une autre villa tropézienne occupée par l'héritière d'Opel, les flics trouvent un peu de drogue et un reçu pour la location d'une troisième villa, celle-ci à Plan-de-la-Tour. Là ils découvrent quelque 1 300 kilos de cannabis. Une de leurs meilleures prises.

La bande de l'héritière nie avoir eu connaissance

de la présence des stupéfiants. Dans leurs investigations les policiers découvrent dans le sac de la multimillionnaire, un reçu qui porterait à 2 503 kilos de cannabis, ni plus ni moins, le total du trafic ! Trafic dans lequel douze personnes seraient compromises. Onze d'entre elles sont interpellées (dont deux en Allemagne), une est en fuite. L'un des accusés bénéficiera d'un non-lieu, tandis que l'héritière sera libérée sous contrôle judiciaire après qu'un de ses cousins, aussi argenté, eut versé une caution d'un million de francs à la justice.

Mais alors que le procès s'annonçait plutôt terne, devant la persistance des membres inculpés à nier malgré les preuves accablantes et la conviction du

procureur de leur culpabilité, voilà que l'un de ceux-ci, emprisonné à Munich, accuse formellement ses anciens compagnons. Sans doute tente-t-il ainsi de s'attirer les grâces de la justice. Mais du coup les avocats de la défense de-

vront changer de tactique, et Christina Von Opel y aura perdu la naïveté dans laquelle son entourage et la grande presse se complaisaient à présenter l'accusée... La multimillionnaire aurait agi par ennui...

● 40^e congrès des HLM : sous l'auspice de la disparition et des hausses

Le 40^e congrès des HLM s'est ouvert ce mardi à Marseille, représentant plus de mille organismes de construction sociale. Un congrès qui ne promet pas d'être joyeux, puisque les pouvoirs publics remettent en cause l'existence même de cette organisation qui a permis la construction de plus de 3 700 000 logements sociaux depuis la Libération. Ainsi, le pouvoir a opéré une réforme du logement qui accroît les difficultés de cet organisme, tout en l'obligeant à augmenter les loyers dans de fortes proportions, alors même que les logements sociaux sont insuffisants et de qualité souvent médiocre. Ce congrès risque d'être déterminant dans la poursuite d'une politique un tant soit peu sociale dans le domaine du logement. Les congressistes de par leurs positions, décideront dans une large mesure de cet avenir, et de l'existence même de leur organisme.

Limoges

RVI BLOQUÉ DEPUIS PLUS DE 8 JOURS

Renault Véhicule Industriel à Caen est en lutte. A Limoges aussi. Depuis plusieurs semaines, les ouvriers se battent pour leurs revendications. RVI à Limoges, c'est une des deux plus grosses boîtes du Limousin (près de 2 500 salariés). Cette usine était

présentée ces dernières années par le patron local comme une boîte offrant des salaires particulièrement intéressants et des avantages sociaux supérieurs aux autres entreprises de la région. La lutte a vraiment démarré le 7 mai...

Le début de la lutte que l'on peut faire remonter au 7 mai avait été précédé par des actions sporadiques, comme par exemple un débrayage de 24 heures le 18 avril. Mais c'est vraiment le 7 mai au bâtiment «Y», «un des plus durs du point de vue des conditions de travail», que les gars décidaient de se mettre en grève illimitée. Rapidement huit ateliers entrèrent dans la lutte. Définissant leurs revendications atelier par atelier, les gars décident d'exiger en général : une prime de salissure, une prime de 100 francs, le passage dans la catégorie supérieure (par exemple les OS demandent à passer P 1), un palier supplémentaire (ce qui correspond à une augmentation approximative de 70 francs) et de meilleures conditions de travail.

SIMULACRE DE NEGOCIATION

Les premiers ateliers à être en lutte sont plus durs mais ils détiennent les secteurs clefs de production.

Rapidement cela a entraîné le blocage de l'usine. La direction avait bien accepté de discuter mais, «on ne peut pas appeler cela des négociations» précise un syndicaliste : le patron n'a rien



800 travailleurs de RVI Limoges ont accompagné quatre de leurs délégués convoqués au tribunal

voulu lâcher d'autres que quelques casquettes supplémentaires et d'autres brouilles du même ordre, bien en-deçà des revendications. Le grand argument de la direction est d'ailleurs de dire que tout se décide à Lyon «au niveau de la direction générale». Peu après ce simulacre de négociation 400 travailleurs ont été lock-outés progressivement.

Simultanément la direction tentait de faire accomplir le travail par les entreprises sous-traitantes. «Les

camions venaient charger la nuit et partaient vers une destination inconnue» précise notre interlocuteur.

A ce moment là, il y avait dans l'entreprise des lock-outés, des grévistes et des gars qui continuaient à travailler...

350 F POUR TOUS ET REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

«C'était une situation très tendue, on ne pouvait rester dans cette ambiance là». Chose encore assez rare pour être signalée, quelques lock-outés venaient à l'usine occuper leur atelier avec les grévistes... Des débrayages de courte durée étaient organisés par ailleurs afin d'exiger l'ouverture de négociations. La veille de l'Ascension, les gars débrayèrent massivement pour participer à une assemblée générale. Rendez-vous est donné pour le lundi. Les travailleurs se voient ce jour-là proposer de choisir

entre l'occupation des magasins et des gares routières (pour empêcher que les pièces soient emportées) ou alors la grève reconductible avec occupation et piquet. La majorité des travailleurs réunis en A.G., lundi, votent pour la deuxième proposition.

Dès le mardi l'arrêt de la boîte est total grâce aux piquets de grève. Sans oublier les revendications qu'ils avaient définies atelier par atelier, les grévistes se mettent d'accord, à ce moment-là, sur deux revendications principales : 350 francs pour tous et la réduction du temps de travail.

Le jeudi quatre ouvriers étaient avertis par huissiers qu'ils étaient convoqués devant les référés pour le vendredi qui précède le week-end de Pentecôte. Mercredi 6 juin au plus tard les syndicalistes s'attendaient à se voir communiquer le jugement qui avait été mis en délibéré jusque-là.

AGRESSION CONTRE UN PIQUET DE GREVE

Des travailleurs de l'entreprise Hugonnet dans la périphérie dijonnaise, en grève depuis le 25 mai, avaient mis en place un piquet devant la porte. Un camion leur a foncé dessus. Un travailleur est à l'hôpital.

FLAMMES DE L'ESPOIR A LONGWY

Dimanche et lundi, Longwy a accueilli 700 enfants de plusieurs régions de France. Cette initiative avait été prise par les Flammes de l'Espoir. Déjà le 24 janvier des enfants du bassin, cette fois-là, avaient été associés à la lutte.

Piron (Bretoncelles)

DU TRAVAIL POUR JOSEPH !

En décembre 1974, les travailleurs de Piron à Bretoncelles «licenciaient leur patron» et menaient une action d'un an et demi pour la réouverture de l'usine. Au bout de la lutte, les travailleurs étaient réembauchés, sauf les animateurs de la section CFDT qui furent écartés avec l'accord du préfet de l'Orne. Certains trouvaient du travail en s'ex-patriant loin du Perche, d'autres restaient au chômage. Après plusieurs années de chômage et de travail occasionnel, deux travailleurs, Antoine et Joseph, décidaient en février

1979 de faire une grève de la faim. La mobilisation qui se fit autour d'eux à Mortagne et dans le Perche (séquestration du maire de l'inspecteur du travail et du directeur départemental de la main-d'œuvre) permit d'aboutir à un compromis. Antoine était embauché dans un établissement de Mortagne, et Joseph, âgé de 56 ans, passait un stage de formation pendant que les personnages cités plus haut devaient lui trouver du travail. Depuis février, Joseph s'est présenté dans six entreprises différentes qui l'ont toutes refusé. La dernière proposition d'em-

bauche émanait des pouvoirs publics pour un travail dépendant de l'office départemental du tourisme qui dépend du préfet et du conseil général. Et la direction de cet office, ami du député giscardien local, après avoir consulté le préfet, a annoncé que la place était prise alors qu'elle est toujours vacante. Mardi 5 juin, à l'appel de la CFDT et de la CGT (la FEN retirant sa signature au dernier moment), un meeting a eu lieu. On a débattu des formes de lutte à prendre pour trouver du travail à Joseph. Il a été décidé que Joseph s'installe sur la

place de la mairie avec sa tente et que dès maintenant on popularise sa situation. Cette mobilisation doit permettre de porter l'affaire au plan départemental voire national. Le préfet de l'Orne doit être dénoncé parce qu'il est le préfet de la répression antisyndicale. Dès aujourd'hui de nouvelles réunions sont prévues pour continuer la mobilisation sur le mot d'ordre : «Du travail pour Joseph!». Le député giscardien qui fait un meeting vendredi soir pourrait avoir de la visite...

Correspondant

Communiqué des comités de résidents de l'Est et du comité de coordination des foyers en lutte

Face aux menaces de fermeture des foyers et aux intimidations contre les résidents grévistes

Le foyer A.F.M.O. d'Uckange (Moselle) était menacé de fermeture le 31 mai car la société gestionnaire a déposé le bilan.

Egalement, le foyer Sonacotra du Polygone à Strasbourg était menacé de fermeture le même jour. 240 résidents étaient assignés le 31 : ils exigeaient avec leur avocat une grande salle, le juge a été obligé de reporter l'affaire. Les foyers de Thionville et de Marspich (Moselle) sont, eux aussi, menacés de fermeture dans les jours qui viennent.

Tous les résidents d'Uckange étaient assignés devant le tribunal de Thionville le jeudi 31 mai et le mardi 5 juin. Aussitôt, ils ont décidé d'organiser un piquet de grève pour empêcher la fermeture du foyer et la coupure de l'eau et de l'électricité. Aidés par le Comité de soutien et par des syndicalistes des hauts-fourneaux d'Uckange, les résidents ont été vigilants toute la nuit du 31.

Grâce à la mobilisation, l'EDF a accepté, le 1^{er} juin au matin, de faire un contrat d'électricité au nom du Comité de résidents d'Uckange alors qu'elle le refusait jusqu'à ce jour. C'est un point important marqué contre la société gestionnaire AFMO qui était prête à laisser les résidents sans lumière et sans eau, et dormir dans la rue.

L'ensemble des Comités de résidents de l'Est et le Comité de coordination appellent tous les résidents en grève des loyers à redoubler de vigilance face aux attaques des sociétés

gestionnaires, de la justice raciste et du pouvoir. Le Comité de coordination appelle toutes les organisations politiques et syndicales à prendre leurs responsabilités et à participer aux initiatives des résidents afin d'obliger des sociétés gestionnaires à de véritables négociations globales sur la plate-forme du Comité de coordination national.

Nous, les résidents grévistes en France, sommes prêts à lutter jusqu'à la satisfaction de nos revendications. Ni les intimidations, ni les provocations policières, ni les projets de loi ne nous feront reculer sur nos droits. Les résidents qui sont des travailleurs immigrés participent à l'usine avec les travailleurs au coude à coude à la lutte contre les licenciements.

Travailleurs français et immigrés, renforçons notre unité car nos intérêts sont les mêmes. Dans les foyers, à l'usine, dans les quartiers, notre combat est le même et notre ennemi aussi. Refusons le projet de loi raciste de Stoléru-Bonnet qui augmente la division de la classe ouvrière. Aujourd'hui, la bourgeoisie veut écraser d'abord les travailleurs immigrés pour mieux ensuite écraser les travailleurs français. Pour gagner, il nous faut être unis ensemble dans le même combat.

Travailleurs français-immigrés, une seule classe ouvrière !

Vive la lutte des foyers et de tous les travailleurs !

● Hugonnet (Dijon) : grève pour l'emploi, un camion foncé sur les grévistes !

Les travailleurs de l'entreprise Hugonnet (fabrique de containers) à Dijon, dans la banlieue dijonnaise, sont en grève totale depuis la journée du 25 mai. Les grévistes bloquent l'accès de l'entreprise afin d'empêcher l'entrée aux camions de fournisseurs, ce qui est un bon moyen de pression sur la direction de l'usine. Un comité de grève du personnel de production, regroupant syndiqués et non-syndiqués, a été mis en place et est à l'origine de l'installation des piquets de grève. A la fin de la semaine dernière, un camion a foncé sur un barrage installé par les grévistes, blessant l'un d'entre eux. Les grévistes exigent la levée de 48 licenciements.

● Grèves chez Pampryl

Les travailleurs et travailleuses de cinq usines Pampryl (jus de fruits) sont actuellement en lutte. Ces usines, appartenant au groupe Pernod-Ricard, sont situées à Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or), Marmande, Ivry, Bédaride, Vernon. Les travailleurs exigent le maintien de leur emploi (Ivry) et exigent dans les autres usines des augmentations de salaires, la cinquième semaine de congés payés.

● Le PCF redécouvre Maurras

L'écrivain Pierre Bourgoade explique dans *L'Humanité* de ce mardi les raisons pour lesquelles il appelle à voter pour la liste du PCF aux élections européennes. Pour lui, la raison qui vient en premier, c'est qu'il faut «rendre la France aux Français». Il paraît que le PCF se défend de l'accusation de xénophobie. Faut-il lui rafraîchir la mémoire pour lui rappeler que le mot d'ordre «La France aux Français» a été lancé par Maurras et ses partisans royalistes lorsqu'ils faisaient la chasse aux juifs ? Et qu'il suffit, de nos jours, d'ouvrir les yeux pour lire ce même slogan sur nos murs, frappé du sigle fasciste et accompagné d'appels au meurtre contre les travailleurs immigrés ?

● 760 fonctionnaires touchent des primes clandestines de 30 fois le SMIC

La CFDT vient de publier les résultats d'une enquête qu'elle a menée dans les administrations. Les résultats révèlent que 760 fonctionnaires touchent des primes de 60 000 francs par an. D'autres au nombre de 2 000 touchent des primes de 40 000 francs. La particularité de ces primes est qu'elles sont souvent clandestines, bien que données avec l'assentiment de la Direction du budget. Elles ont pour but soit d'inciter les fonctionnaires à rester dans l'appareil d'Etat malgré les offres plus alléchantes du privé. Elles peuvent aussi avoir des considérations plus terre-à-terre comme pour remercier d'un service rendu pendant une période électorale ou autre activité politique. Mais plus simplement, elles peuvent, tout en étant beaucoup moins élevées, être des indemnités de logement par exemple. La CFDT en publiant les résultats de cette enquête au moment où les fonctionnaires vont négocier leur nouvelle grille de salaires, espère attirer leur attention sur les iniquités qui règnent entre les différentes administrations ou au sein d'une même administration. Ainsi il s'avère que c'est l'Équipement et les Finances qui touchent les plus grosses primes ; un moyen comme un autre de transgresser la grille unique des salaires de la fonction publique. Mais la CFDT pense aussi avoir trouvé le moyen, en levant un secret jalousement gardé, d'inciter les fonctionnaires, dont 170 000 ne touchent que 750 francs au maximum de prime par an, à exiger qu'elles soient incluses au salaire, et qu'elles soient enfin comptabilisées pour la retraite et autres droits.

● Ajaccio : nouveaux affrontements entre jeunes et CRS

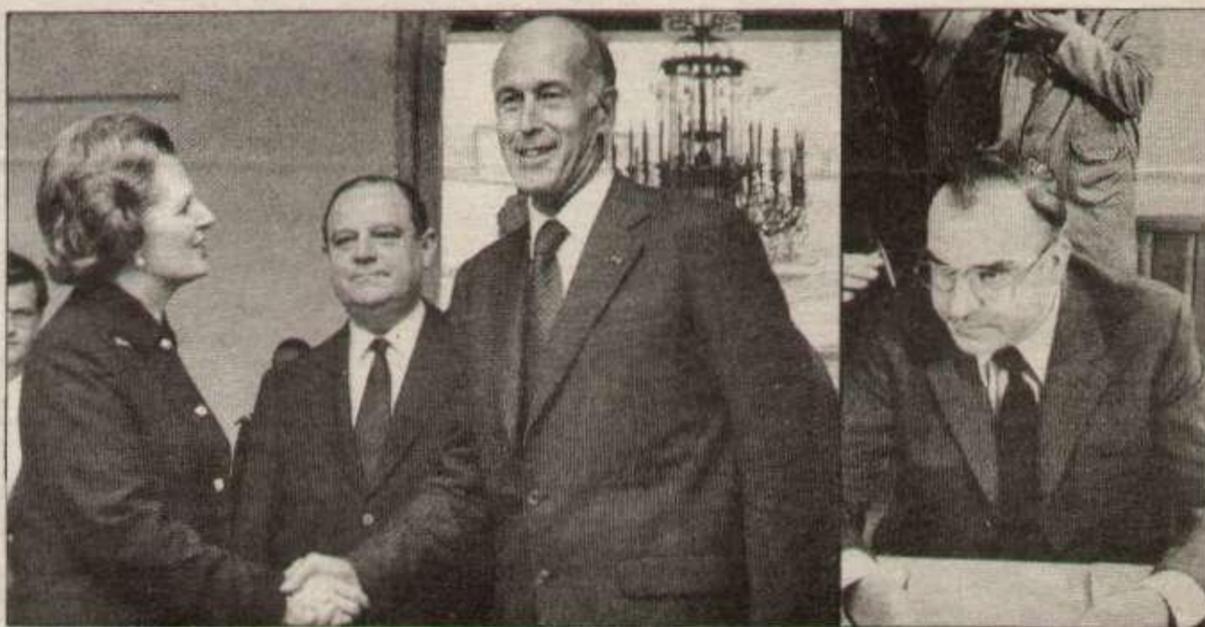
Alors que dimanche de jeunes insulaires affrontaient les CRS dans leur cantonnement pour répondre à une expédition «punitrice» de ces derniers qui avaient violemment agressé, en civil, des jeunes Corses, les affrontements ont repris lundi soir. A quelques jours du procès des détenus politiques corses, la provocation policière de dimanche ne pouvait que trouver une riposte d'autant plus ferme. Retranchés dans le Grand Hôtel continental (1) qui leur sert de casernement, les CRS ont dû subir lundi soir de nouveaux assauts des jeunes Corses révoltés. Des coups de feu ont été tirés par les manifestants, tandis que les CRS faisaient usage de grenades lacrymogènes et appelaient les gardes mobiles en renfort. Ces derniers, malgré les barrages dans la ville, ne parviendront pas à stopper les hostilités qui se sont prolongées une partie de la nuit ; elles ne cesseront que par la lassitude des manifestants. Une quinzaine de CRS ont été blessés, dont sept ont dû être hospitalisés.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

ELECTIONS EUROPEENNES

Les forces politiques en Europe (3)

Les partis de droite



Thatcher - Giscard - Strauss - Kohl : «conservateurs», «républicains» ou «démocrates-chrétiens», ils sont la droite musclée de l'Europe.

A côté des partis de «gauche», révisionnistes et sociaux-démocrates, les partis de droite se présentent en Europe sous différentes formes, démocrates-chrétiens, «libéraux», conservateurs. Ils sont parfois alliés aux socialistes, parfois, lorsque le système politique repose sur le bipartisme, ils disputent le pouvoir à ces derniers.

La famille démocrate-chrétienne est celle qui a le plus de cohésion relative. Elle a été, dans l'histoire de la construction européenne, à la pointe des thèses supranationales, fortement présentes dans les intentions des fondateurs de la CEE. Ces partis siègent dans le même groupe au Parlement européen. Le groupe démocrate-chrétien compte, dans le parlement actuel, 52 membres, soit plus du 1/4 des députés, le deuxième groupe en importance après le groupe socialiste (63 députés).

Ce groupe comprend les partis suivants : pour l'Italie, la démocratie-chrétienne et le parti populaire du Tyrol du Sud, pour l'Allemagne, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et sa branche bavaroise, l'Union chrétienne-sociale (CSU) ; pour la Belgique le parti chrétien social et le parti populaire chrétien, pour les Pays-Bas, le parti antirévolutionnaire, l'Union chrétienne historique et le parti populaire catholique (les partis confessionnels qui jouent un rôle important dans la vie politique de ces pays) ; pour l'Irlande le Fine Gaël ; pour le Luxembourg, le parti chrétien-social ; pour la France le CDS de Lecanuet.

Au niveau de l'Europe des Neuf, les partis démocrates-chrétiens sont membres d'une fédération, le Parti populaire européen, dirigé par l'ancien premier ministre belge Leo Tindemans. Le PPE n'est pas à proprement parler un parti, comme on le laisse parfois entendre, mais une organisation confédérale. Elle comprend la CDU-

CSU allemande, la DC italienne, le parti social-chrétien belge et son homologue flamand, le Fine Gaël irlandais, le CDS français, le parti chrétien-social luxembourgeois, et, pour les Pays-Bas, l'Appel chrétien-démocrate, qui regroupe les trois partis confessionnels.

UNE INFLUENCE TRES DIVERSE

Ces partis ont une influence très diverse selon les Etats. En Italie, la DC constitue le parti le plus important de la vie politique italienne, avec 38 % des suffrages. Elle constitue l'épine dorsale du gouvernement depuis la guerre, avec l'appui actif, y compris financier, du Vatican. En Allemagne, la CDU-CSU (qui obtient près de la majorité des voix aux élections), a dirigé le gouvernement jusqu'en 1969, date à laquelle la rupture s'est effectuée dans la grande coalition socialistes-chrétiens-démocrates. Écartée du pouvoir depuis cette date, la CDU-CSU escompte bien revenir aux affaires aux prochaines élections législatives. Le mouvement démocrate-chrétien est également puissant aux Pays-Bas, où la coalition des trois partis confessionnels représente près de 34 % des suffrages. Ces trois partis sont associés de façon quasi-ininterrompue au gouvernement depuis près de quatre-vingt-dix ans. En Belgique, les deux partis, sociaux-chrétiens (le flamand et le wallon), représentent plus de 35 % des suffrages. Au Luxembourg, le parti chrétien-

social, qui représente quelque 35 % de l'électorat, dirige le mouvement presque sans interruption depuis la fin de la première guerre mondiale, en alliance tantôt avec les libéraux, tantôt avec les socialistes.

En Grande-Bretagne, en revanche, un tel parti n'existe pas. En France, la démocratie-chrétienne a joué un rôle politique important sous la IV^e République, où le Mouvement républicain populaire (MRP) était l'un des trois principaux partis avec le PCF et la SFIO. Ce mouvement s'est considérablement amenuisé depuis, et ses successeurs actuels, les centristes de Lecanuet, ne représentent plus qu'un petit groupe au sein de la majorité giscardienne.

LES «LIBÉRAUX»

Les partis dits libéraux sont des partis de la droite classique, qui se distinguent de la démocratie-chrétienne par leur absence de référence religieuse. Ils sont souvent issus de partis constitués au début du siècle sur la base de la libre-pensée.

De tels partis jouent un rôle charnière en Allemagne ou en Grande-Bretagne, où ils tirent profit du bipartisme régnant dans ces deux pays pour s'imposer comme appoint nécessaire à un gouvernement de coalition. Ils étaient liés, en Grande-Bretagne, au gouvernement avec le parti travailliste jusqu'aux récentes élections britanniques. En Allemagne, le parti libéral est nécessaire aux socialistes pour avoir la majorité parlementaire.

Le parti libéral italien est très faible, malgré une poussée aux élections qui viennent de se tenir, où il approche les 2 % des voix. Les partis libéraux représentent quelque 18 % des

voix aux Pays-Bas, 16 % en Belgique. Le parti démocratique obtient au Luxembourg quelque 20 % des voix. Au parlement européen, sont affiliés au groupe des libéraux le parti giscardien, le MDSF et les radicaux de droite.

LES AUTRES PARTIS DE DROITE

Le parti conservateur britannique, l'un des deux partis qui se partagent alternativement le pouvoir en Grande-Bretagne, est resté à l'écart des regroupements de partis. Il a constitué au Parlement européen un groupe conservateur, qui regroupe également les unionistes d'Irlande du Nord, et auquel s'est affilié un petit parti de droite danois.

Un groupe du parlement européen, celui des «démocrates européens de progrès», réunit en son sein le RPR, aux côtés du Fianna Fail irlandais, qui est le plus important des partis d'Irlande du Sud, et le parti du progrès danois, qui représente quelque 15 % de l'électorat.

PAR RAPPORT A L'EUROPE

L'attitude des partis de droite est généralement favorable à la construction européenne. C'est le cas surtout pour la famille démocrate-chrétienne, qui a joué un rôle important dans la mise en place des institutions européennes. En Grande-Bretagne ou au Danemark, les partis de droite ont été les premiers à s'affirmer favorables à l'entrée de leur pays dans le Marché commun, alors que les socialistes se divisaient profondément sur la question avant de s'y rallier. Les réticences du RPR français constituent un peu une exception dans ce tableau.

F.N.

Europe: solidarité des prolétariats et des peuples

Le scrutin du 10 juin, qui verra pour la première fois l'élection, au suffrage universel, du Parlement européen, a donné lieu à la vaste polémique que l'on sait entre les grands partis bourgeois. Leur agitation, motivée avant tout par leur souci de marquer leur influence sur le plan intérieur, ne doit pas faire illusion sur l'enjeu réel de cette élection. L'enjeu, en effet, est des plus limités puisque le Parlement européen qui sortira des urnes, dimanche, n'aura pas plus que le précédent, de réels pouvoirs de décision. Cela illustre le caractère factice de nombre de débats organisés ces dernières semaines par les quatre «grands» partis, tel celui sur la supranationalité de l'Europe, qui n'est pourtant pas, pour le moment, à l'ordre du jour.

Si la portée de l'élection européenne est ainsi réduite, c'est que la construction européenne, elle-même, pour réelle qu'elle soit, est limitée, notamment du fait de la rivalité qui continue à l'emporter entre les pays impérialistes d'Europe de l'Ouest. Chacune des bourgeoisies européennes rivalisant avec les autres pour défendre ses profits et ses privilèges, conserve en réalité une substantielle marge de manœuvre que ne remettent pas fondamentalement en cause les engagements souscrits au plan européen.

Aussi, les bourgeoisies monopolistes de chacun des pays sont-elles les véritables responsables de la situation d'exploitation et d'oppression, imposée actuellement à la classe ouvrière et aux masses populaires dans les différents pays ouest-européens; les restructurations avec leurs conséquences, le chômage, les licenciements, les expulsions de travailleurs immigrés, la diminution du pouvoir d'achat, la liquidation accélérée de la petite paysannerie, la collaboration des polices et des justices pour réprimer les mouvements populaires; cette réalité que les travailleurs d'Europe connaissent bien, ce sont les bourgeoisies européennes, qui n'ont pas attendu une avancée de la construction de l'Europe pour l'imposer — qui en sont responsables. Ainsi, si la bourgeoisie française a décidé dans le cadre européen, son plan sidérurgie de restructurations et de licenciements, elle n'a pas eu besoin, pour le mettre au point, d'être «poussée» par la République fédérale allemande ou les technocrates de Bruxelles.

C'est la raison pour laquelle les travailleurs de notre pays doivent s'en prendre résolument à la bourgeoisie française elle-même, et rejeter fermement toutes les prétendues explications qui visent à effacer ses responsabilités. Elles ne visent, en effet, à rien d'autre, les «explications» de ceux qui, tel Giscard, présentent l'Europe, réalisée par les bourgeoisies, comme le cadre dans lequel pourraient être enfin résolus les problèmes des travailleurs, déclarés «insolubles» dans le cadre national, ou les «explications» de ceux qui, tel Marchais, rendent l'Europe, en elle-même, responsable de tous les maux.

Aussi le PCR ml appelle les travailleurs de notre pays à développer leurs luttes contre la bourgeoisie

française, qui en reste la véritable cible.

Lorsque les bourgeoisies œuvrent à la construction européenne, c'est pour la défense de leurs intérêts de classe dans les différents pays européens. Aussi, dans ce cadre-là, lorsqu'elles se concertent, elles n'hésitent pas à envisager les mesures qui doivent renforcer l'exploitation des travailleurs à l'échelle européenne. En agissant de la sorte, elles rapprochent les conditions de travail et de vie faites aux travailleurs des différents pays européens, contribuant ainsi, malgré elles, à créer les conditions objectives d'une riposte commune des prolétariats. Nous le voyons, par exemple, dans la sidérurgie, où dans plusieurs pays, les travailleurs confrontés au même moment à des menaces semblables de licenciements, montrent de façon vivante, par les liens qu'ils ont commencé à établir entre eux, la nécessité de renforcer la solidarité des luttes.

C'est pourquoi le PCR ml appelle à développer l'unité et la solidarité des classes ouvrières et des peuples d'Europe en lutte contre le capitalisme.

Les polémiques des partis bourgeois autour du scrutin du 10 juin aboutissent également à obscurcir la réalité des menaces de guerre qui pèsent sur notre continent, qui mettent en cause très directement la paix et la sécurité des peuples d'Europe. Sous prétexte qu'à l'heure actuelle, l'Europe échappe aux conflits armés, Giscard, Chirac, Mitterrand et Marchais en tête, se retrouvent pour entretenir l'illusion d'une détente internationale dont l'Europe serait le principal bénéficiaire. Pourtant l'Europe est l'enjeu de la rivalité des deux superpuissances, USA et URSS — principaux piliers internationaux de l'exploitation et de l'oppression impérialistes — et dont l'aggravation menace aujourd'hui gravement la paix mondiale.

En effet, alors que l'impérialisme américain a dû reculer du fait des coups que lui ont portés les peuples du monde, c'est en essayant de détacher l'Europe avec son potentiel humain, économique, technologique, de sa zone d'influence, que l'URSS aujourd'hui à l'offensive en tant que superpuissance vise à s'assurer, sur son rival, l'avantage décisif pour réaliser ses ambitions de domination mondiale. C'est pourquoi, l'URSS, qui pousse plus que tout autre les préparatifs militaires dans l'espace européen, multiplie ses interventions contre le Tiers Monde. Ces interventions sont localisées de telle sorte qu'elles constituent la trame d'un vaste dispositif susceptible, le moment venu, d'asphyxier l'Europe, en la coupant de ses sources extérieures d'approvisionnement en matières premières, notamment énergétiques, dont elle est presque entièrement dépendante pour sa survie.

Dans ces conditions, l'Europe est soumise aux pressions croissantes des deux principales puissances impérialistes, et en premier lieu, aujourd'hui, de l'Union soviétique qui, par son offensive, et sans préjuger de l'évolution ultérieure du rapport des forces entre elle et les Etats-Unis, s'affirme comme le principal foyer de

guerre mondiale. Alors que les pays européens sont d'autant plus exposés à ces pressions qu'ils sont divisés entre eux, il n'est pas étonnant que l'URSS — traditionnellement opposée à la construction européenne — préfère de beaucoup une Europe divisée, où les bourgeoisies déjà bien enclines au compromis, pour la défense de leurs profits et de leurs privilèges, seraient encore moins à même de résister à ses pressions. D'autant qu'elles sont confrontées aux manœuvres des Etats-Unis qui entendent profiter de la menace soviétique pour tenter d'assurer leur propre mainmise sur l'Europe.

Parce que c'est, dans une certaine mesure, pour résister aux pressions croissantes des superpuissances que les pays de l'Europe de l'Ouest, leurs bourgeoisies, ont été conduits à renforcer leur concertation, la construction européenne peut présenter certains aspects positifs.

Le PCR ml considère que c'est de l'intérêt des prolétariats et des peuples de combattre tout ce qui va dans le sens d'un affaiblissement de l'action solidaire des pays d'Europe contre les superpuissances.

C'est leur intérêt de combattre tous les points de vue qui, tels ceux de Giscard à Mitterrand, en passant par Chirac, tendent à masquer la gravité de la rivalité des superpuissances et de ses conséquences. C'est leur intérêt de combattre les points de vue d'un Marchais dont la campagne chauvine, en réduisant la portée des responsabilités de la bourgeoisie française dans la crise que connaît notre pays, favorise aussi les manœuvres de division de l'URSS, présentée par la direction du PCF, comme force de paix.

Le PCR ml appelle donc à contribuer à renforcer, contre le capitalisme, contre l'hégémonisme, contre la tendance des bourgeoisies à la soumission aux superpuissances, l'unité des prolétariats et des peuples d'Europe. En renforçant la lutte révolutionnaire pour l'avènement du socialisme, meilleur garant de l'indépendance, les prolétariats d'Europe occidentale apportent une contribution décisive pour déjouer les manœuvres de l'URSS et des USA.

Le PCR ml appelle à renforcer la solidarité avec la lutte des peuples des pays du Tiers Monde, aujourd'hui force principale dans la résistance aux entreprises des superpuissances.

Le PCR ml, empêché par les conditions financières imposées, de se présenter aux élections (dans le cadre d'une liste commune PCR ml/PCML), n'appelle à voter pour aucune des listes en présence, aucune ne prenant en compte les intérêts d'ensemble des prolétariats et des peuples d'Europe. Pour ceux qui désirent voter en affirmant des positions conséquentes sur l'Europe, le PCR ml et le PCML éditent dans leur organe central respectif, un bulletin commun à déposer dans l'urne.

Ce texte est à reproduire en tract.

A PROPOS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

COMMUNIQUE COMMUN

DU PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE MARXISTE-LENINISTE

ET DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LENINISTE

Le Parti Communiste Marxiste-Léniniste et le Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste auraient présenté une liste commune à l'occasion des élections au Parlement européen du 10 juin 1979 si les conditions financières draconiennes ne les en avaient pas empêchés; ils participent néanmoins à la bataille politique qui se mène à cette occasion.

Ils dénoncent les véritables responsables de la situation faite actuellement à la classe ouvrière et aux masses populaires dans tous les pays européens: chômage, licenciements, expulsion des travailleurs immigrés, baisse régulière du pouvoir d'achat, liquidation des petits paysans, répression des mouvements populaires. Ces responsables, ce sont les bourgeoisies monopolistes de chacun des pays qui réalisent l'union européenne pour défendre leurs profits et privilèges.

L'Europe n'a pas apporté ces idéaux de progrès et de justice dont se réclament Veil, Chirac ou Mitterrand. Mais ce n'est pas l'Europe, en tant que telle, qui est responsable de la crise, des restructurations, de l'élimination

des petits paysans, comme le prétend Marchais qui s'efforce ainsi de détourner les luttes des travailleurs de leur véritable cible. Le véritable responsable, c'est le capitalisme.

C'est pourquoi le PCR ml et le PCML appellent à développer la lutte contre la bourgeoisie française elle-même, contre la restructuration et les licenciements, contre l'oppression des masses populaires, contre la liquidation accélérée de la petite production agricole. Ils œuvrent, dès aujourd'hui, à développer l'unité et la solidarité des classes ouvrières et des peuples d'Europe contre le capitalisme.

D'une manière indissociable, le PCR ml et le PCML tiennent également compte des dangers de guerre que fait courir la rivalité acharnée des deux superpuissances, USA et URSS, pour le contrôle de l'Europe, de son potentiel économique et humain, de ses richesses et de sa technologie. L'URSS, en particulier, multiplie ses préparatifs militaires, concentre des forces gigantesques en Europe de l'Est et sur

les mers et prépare progressivement, par ses interventions de plus en plus fréquentes en Afrique, en Asie, les moyens d'encercler l'Europe, de verrouiller la route du pétrole et les principales voies d'approvisionnement en matières premières, afin de pouvoir, le moment venu, l'asphyxier et obtenir un avantage décisif sur son rival américain pour la domination mondiale.

Le PCR ml et le PCML considèrent que le renforcement de l'unité des pays européens constituée à l'heure actuelle un facteur de retardement de la guerre mondiale, une entrave réelle aux menaces d'agression de l'URSS impérialiste et aussi aux manœuvres de l'impérialisme américain.

De Giscard à Mitterrand, en passant par Chirac, on entretient l'illusion d'une détente Est-Ouest que tous les faits démentent. Quant à Marchais, il ose proclamer que l'URSS de Brejnev est une force de paix... Il développe une propagande porteuse de divisions entre les peuples et les pays européens et fait ainsi le jeu des ambitions hégémonistes de

l'URSS. Le PCR ml et le PCML appellent, au contraire, à ce que la construction européenne renforce son caractère de résistance unie aux entreprises hégémoniques des deux superpuissances et œuvrent à construire l'unité des peuples européens dans la lutte de classe contre leurs bourgeoisies respectives et contre les deux superpuissances et à ren-

forcer la solidarité avec le combat des pays et peuples du Tiers Monde.

Aucune des listes en présence le 10 juin ne répond aux véritables intérêts de classe du prolétariat; aussi, le PCR ml et le PCML ne leur accordent-ils aucune confiance et appellent-ils à voter blanc ou nul.

Le 5 juin 1979

ELECTIONS EUROPEENNES DU 10 JUIN 79

AVEC LE PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste (PCR ml) ET LE PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE (PCML)

JE VOTE

- Contre la politique de restructuration, de chômage, d'oppression et de répression des masses populaires
- Contre la liquidation accélérée des petits paysans
- Pour l'unité et la solidarité des luttes anticapitalistes des travailleurs européens
- Pour l'unité des pays européens contre la politique d'hégémonie de l'URSS et des USA, contre les menaces de guerre soviétiques

● Visite de Thatcher à Paris

Après avoir reçu Helmut Schmidt à Londres, le Premier ministre britannique a réservé sa première visite en Europe à Giscard, avec lequel elle s'est entretenue des dossiers en litige entre la Grande-Bretagne et ses partenaires de la CEE. Autre sujet abordé au cours de cette visite : celui de l'énergie. Parmi les points de désaccord, la politique agricole commune et les questions monétaires occupent une place non négligeable. La Grande-Bretagne voudrait obtenir le gel des prix agricoles, elle estime également sa contribution budgétaire trop importante par rapport à ses ressources ; enfin, en ce qui concerne la pêche, Londres voudrait se réserver une zone exclusive de 12 milles, à l'intérieur des 200 milles, la CEE en propose 6.

● Nicaragua : la grève générale paralyse la capitale

La grève générale lancée par le Front Sandiniste, parallèlement à l'offensive générale qu'il poursuit dans tout le pays a été très suivie lundi dans la capitale. A Managua, les marchés, les magasins et la plupart des entreprises ont cessé toute activité, tandis qu'aucun bus ni taxi ne circulait dans la ville. De l'aveu même de Somoza, la grève était plus suivie que celle de septembre. Lundi soir, on entendait des coups de feu dans la capitale où on pouvait voir les traînées de balles traçantes aux alentours du bunker de Somoza. Les combats se poursuivent dans le Nord-Ouest du pays : à Leon, Chinandega et à Chichigalpa, ville contrôlée par le Front. Les insurgés maintiennent leurs positions autour de Naranjo, à 5 km de la frontière avec le Costa Rica.

L'Organisation des Etats américains s'est réunie lundi soir à Washington pour examiner la plainte du Nicaragua qui accuse le Costa Rica de servir de base de pénétration au Front sandiniste. La requête a été rejetée par l'ensemble des membres, sans même être examinée.

OFFENSIVE DU FPLE DANS LE SUD DE L'ERYTHRÉE

Selon les informations qui viennent d'être transmises par le bureau du FPLE à Paris, l'armée populaire de libération de l'Erythrée a lancé le 28 avril dernier, une puissante offensive contre la ville de Decamere qui avait été réoccupée par les soviéto-éthiopiens, au cours de leur agression de novembre. Les maquisards ont attaqué les brigades cantonnées dans la ville, tuant des centaines de soldats des troupes d'occupation, et ont saisi d'importants stocks d'armes et de munitions, des camions militaires, ainsi que du matériel médical et des médicaments. Les forces de libération ont également exécuté le maire éthiopien de la ville ainsi que trois chefs des comités d'arrondissements, les «Kebeles». Comme en Ethiopie, ces comités sont chargés, dans les villes érythréennes occupées, d'assurer l'encadrement fasciste de la population, le tout sous couvert de prétendues organisations de masses qui servent aussi au DERG éthiopien à se réclamer



Des attaques qui préparent la contre-offensive contre l'occupation des villes

d'un prétendu caractère «populaire».

Le but des forces de libération qui ont attaqué Decamere n'était pas de reprendre le contrôle de la ville, actuellement. Cette opération s'inscrit en effet dans un ensemble d'opérations engagées aujour-

d'hui pour affaiblir le potentiel ennemi dans les villes, en s'appuyant sur les campagnes qui restent contrôlées par les deux mouvements de libération érythréens, FPLE et FLE. Ces opérations, dit-on au bureau parisien du FPLE, constituent des préparatifs aux contre-offensives qui

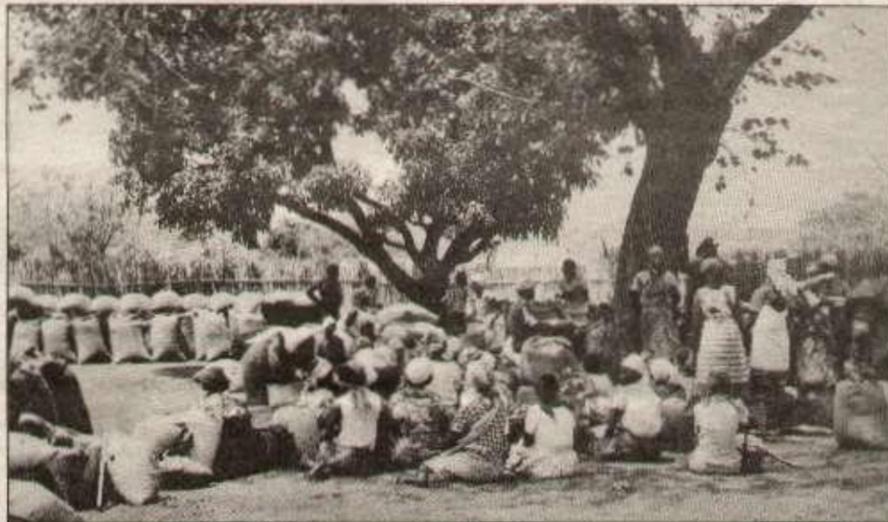
doivent être lancées dans les tout prochains mois pour reprendre à l'occupant le contrôle des villes.

Dans le 16 pages de cette fin de semaine, voir notre document : Erythrée : une nouvelle phase de la lutte

5^e CNUCED : UN ÉCHEC IMPUTABLE AUX PAYS IMPÉRIALISTES

Contrairement aux sessions précédentes, la 5^e conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement qui s'est achevée dimanche à Manille n'aura pas fait avancer de manière décisive les revendications principales des pays du tiers-monde. En effet, la réunion s'est achevée sur un

Tout au long de la 5^e CNUCED, les pays capitalistes se sont acharnés à multiplier les obstacles face aux revendications des pays du tiers-monde contenues dans le thème central de cette conférence : la «restructuration de l'économie mondiale» et l'«interdépendance». La majorité des 5 000 délégués venus de 159 pays dans la capitale philippine, conviennent que les négociations qui ont duré près d'un mois n'ont abouti qu'à un résultat médiocre. La tactique des pays impérialistes a consisté dans cette conférence à tenter de diviser les pays du tiers-monde en pays riches et pays pauvres et d'autre part à poser comme condition à la coopération internationale la «libéralisation» des économies des pays du tiers-monde. La première manœuvre s'est attachée à concentrer le débat sur la question du pétrole en essayant de faire naître des divisions entre les pays du tiers-monde non-producteurs de pétrole et les pays de l'OPEP, en présentant ces derniers comme étant à l'origine des difficultés monétaires et financières des



Centre d'arachides en Zambie

Les matières premières exportées devaient constituer l'instrument principal du développement des pays du Tiers Monde pour cela, il faut qu'elles soient payées à leur juste valeur.

pays du Tiers-Monde moins favorisés. Les Etats-Unis ont fait circuler au cours de la conférence des études démontrant que l'augmentation des prix du pétrole aggrave la situation des pays pauvres dont le déficit risque d'atteindre 40 milliards de dollars en 1979, alors que l'excédent des 13 pays de l'OPEP atteint 29 milliards de dollars. S'il est vrai que les

vague compromis de dernière minute où les pays capitalistes développés ne s'engagent sur rien de précis, évitant les revendications fondamentales des pays du tiers-monde, pour ne lâcher que des concessions minimales sous la forme de promesses d'aide aux plus défavorisés.

achats de pétrole pèsent sur les budgets de ces pays, il faut savoir que ce sont les spéculations des grandes compagnies pétrolières qui en sont les principales responsables. Mais les pays du tiers-monde ont répondu de manière unitaire à ces manœuvres en refusant de laisser dévier le débat pour ne pas perdre de vue leurs revendications essentielles.

«LIBÉRALISATION» A SENS UNIQUE

La deuxième manœuvre des pays impérialistes a été plus subtile : elle a consisté à réclamer la «libéralisation» des économies des pays en voie de développement, auxquels ils consentiraient à ouvrir leurs frontières aux produits manufacturés du

tiers-monde. Ceci constitue une ingérence directe dans le libre choix du système social par les peuples du tiers-monde. Les pays capitalistes développés choisissent d'avoir recours au protectionnisme pour bloquer les produits manufacturés en provenance du tiers-monde, c'est ainsi qu'ils utilisent des droits de douane excessifs et pratiquent le contingentement et la discrimination commerciale contre leurs nouveaux concurrents.

Sur cette question, la résolution adoptée à la conférence se contente de mentionner «la volonté de tous les pays de lutter contre les pressions protectionnistes» (le groupe des 77 était partisan de préciser «les mesures» protectionnistes). De même, les pays capitalistes développés ont rejeté la proposition des pays du tiers-monde réclamant un «mécanisme de surveillance constant» chargé d'évaluer les tendances de la production et du commerce mondial.

PAYS OCCIDENTAUX ET PAYS DE L'EST REFUSENT L'AIDE AU TIERS-MONDE

La renégociation de la dette des pays en voie de développement n'a pu être acquise par ces derniers. En ce qui concerne l'aide aux pays les plus défavo-

risés, que les pays impérialistes aiment à désigner sous le nom de «quart monde» pour les opposer au tiers-monde, les pays capitalistes développés se sont contentés de vagues promesses d'engager ou de poursuivre des études et un programme d'action adopté pour les 31 pays les moins avancés. Même attitude des pays de l'Est qui sont restés sourds aux demandes des pays du tiers-monde d'accroître leur aide (l'aide soviétique n'atteint qu'un dixième de celle des occidentaux). L'URSS a été particulièrement sur la sellette, son système de pillage impérialiste a été critiqué par les pays du tiers-monde qui réclament d'être payés en monnaie reconvertible ou en «roubles transférables». D'autre part, le tiers-monde est fortement pénalisé par le fait que les pays impérialistes contrôlent le transport, la distribution et l'assurance des produits qu'il vend, c'est pourquoi il remet en cause le monopole des amateurs et des multinationales.

On a assisté à Manille à une impasse dans le dialogue Nord-Sud, les pays capitalistes développés s'appuyant sur les difficultés économiques qu'ils traversent pour refuser de répondre aux revendications exigées par le tiers-monde.

Frank ROUSSEL



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

BLOC NOTES

Les hausses de loyers

1 - Les HLM

Le mode de calcul du loyer est assez complexe. Il fait intervenir la surface corrigée du logement, calculée à partir de la surface réelle, corrigée en appliquant différents coefficients qui dépendent des éléments de confort (WC, salle de bains...), de l'orientation, de la présence ou non d'ascenseur etc. A partir de cette surface corrigée, le gouvernement définit chaque année un loyer minimum et un loyer maximum. L'organisme HLM fixe le loyer réel, à l'intérieur de cette fourchette, de sorte que, en principe, l'ensemble des rentrées annuelles équilibre l'ensemble des dépenses. En aucun cas les augmentations ne peuvent dépasser 10 % par semestre.

2 - Le secteur primé

Il s'agit de logements dont la construction a été financée par des prêts du Crédit foncier. En simplifiant, on peut dire que la plupart des augmentations de loyer de ce secteur sont basées sur l'indice «coût de la construction de l'INSEE».

3 - Le secteur régi par la loi de 48

Ce secteur concernait, lors de sa création, tous les logements construits avant le 1^{er} septembre 1948, pour lesquels la loi contrôle strictement les loyers. Depuis, pour satisfaire les propriétaires, le gouvernement n'a cessé de publier lois et décrets pour en limiter le champ d'application. Aujourd'hui, très peu de loge-

ments restent soumis à la loi de 48. Sont exclus du bénéfice de la loi de 48 :

31) Les catégories appelées 1 et 2 A. La catégorie 1 concerne les logements de grand luxe et la catégorie 2 A les logements situés dans des immeubles de très bonne qualité, comportant des pièces de réception (salle à manger et salon), cuisine, salle de bain, WC indépendants, une bonne isolation phonique et thermique, un ascenseur s'il y a plus de deux étages, etc.

32) Les logements ayant fait l'objet de réparations au titre des dommages de guerre et dont le bail a été signé après le 4 août 1962.

33) Les logements situés dans des communes de moins de 10 000 habitants (à l'exception de celles situées à moins de 50 km des limites de Paris) et dont le bail a été signé après le 1^{er} janvier 1959 (article 3 bis de la loi de 48).

34) Les logements ayant fait l'objet d'un bail de 6 ans établi d'un commun accord entre propriétaire et locataire après l'entrée dans les lieux (art. 3 ter de la loi de 48). Attention cet article ne s'applique pas si le propriétaire profite d'un changement de locataire pour modifier le bail en bail de 6 ans et souvent, les propriétaires tentent de tourner la loi de cette façon.

35) Tous les logements ayant fait l'objet de travaux de rénovation dont le minimum est précisé par la loi (voir ci-dessous), et pour lesquels le bail est de 6 ans au moins :

- Tous les logements à usage professionnel ou mixte dont le bail a été signé après le 5 octobre 1962 (article 3 quater de la loi de 48)

- Les logements ayant subi un changement de locataire et dont le nouveau bail a été signé après le 31 décembre 1964 (art. 3 quinquies de la loi de 48)

- Les logements ayant fait l'objet d'un bail de 9 ans basé sur l'indice construction INSEE.

Pour tous les logements soumis à la loi de 48, le loyer est calculé à partir de la surface corrigée multipliée par un taux fixé chaque année par le gouvernement. La dernière augmentation légale varie de 6,5 % à 11 % suivant les catégories de logements.

4 - Le secteur libre

Tous les autres logements, c'est-à-dire de plus en plus la grande majorité de logements. Pour tous ceux-ci, le gouvernement avait fixé, de 76 à 78, des limites aux augmentations des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1979, plus aucune limite n'est fixée. Toutefois le propriétaire n'a pas le droit de rattraper les limites imposées de 76 à 78.

Et si le bail ne prévoit aucun mode d'actualisation du loyer, l'augmentation ne peut dépasser celle de l'indice construction de l'INSEE. Enfin, si vous avez signé votre premier bail au cours du premier semestre 1979, le propriétaire est obligé de fixer votre loyer, à partir de celui de l'ancien locataire, en respectant les deux conditions précédentes.

NB : Pour ne pas rendre les explications incompréhensibles, nous avons été obligés de simplifier certaines de ces règles. Pour plus de détail, écrivez-nous ou prenez contact avec une association de défense de locataires.

L'indice INSEE du coût de la construction

La dernière augmentation connue est celle qui va du dernier trimestre 1977 (indice 449) au dernier trimestre 78 (indice 499). Elle est de 11,13 % et il y a lieu de penser que les augmentations correspondant aux premiers trimestres de 79 seront encore plus élevées.



Trop de films de lutte, de ceux qu'on appelle militants, ne sont que des tracts secs et ennuyeux, que ne traverse aucune vie. Alors, ne manquons pas «La ville à prendre», qui n'est rien de tout cela.

D'abord, un film sur la ville où on voit surtout des hommes et pas du béton. C'est que, chacun ne voit que la ville qu'il a dans sa tête ; le promoteur celle de ses bilans financiers, faite de charge foncière et de plus-value ; le technocrate une ville en chiffres, de coefficients d'occupation et d'unités de trafic ; l'architecte un village de décrochements, de cheminements et de placettes. Mais la ville des habitants n'a pas grand chose à voir avec ça ; malheureusement, ce sont les autres qui décident et qui ont le plus souvent la parole. Dans «La ville à prendre», c'est, pour une fois, la ville des hommes, celle où on essaie de vivre, de se rencontrer, celle surtout où on travaille.

En effet, la ville de ceux qui décident, c'est encore le traditionnel «zoning». Pour eux, la ville, c'est le quartier des logements et des rares équipements, qu'ils veulent comme un havre de paix, à l'abri des problèmes de l'usine et du bureau rejeté là-bas, au loin, vers l'autoroute ou au bout de la ligne de métro. «La vie cassée en petits morceaux», vision de technocrate que balaise bien vite cette habitante de Cergy interviewée dans le film : «Je pars à 7 heures, je reviens à 7 heures, alors vous comprenez...» Ou encore ces travailleurs d'une petite usine de produits pharmaceutiques : la ville qu'elles vivent, ce sont les cadences, les chefs, alors le reste : «Quand je rentre le soir, dit l'une d'elles, j'ai la flemme de faire à manger, je me dispute avec mon mari». Les architectes et les urbanistes peuvent bien inventer leur ville idéale, ça, ce ne sont pas eux qui le changeront... Ce ne sont pas eux qui empêcheront le petit chef de renvoyer au boulot l'ouvrière à qui la chaîne a mis des doigts en sang.

«La vie cassée en petits morceaux», c'est aussi chacun isolé, seul dans son coin, au milieu d'une pseudo vie collective souvent factice. Particulièrement criant, à la limite du supportable, l'asile où les vieux travailleurs, accoutrés des cotillons d'une fête «organisée» qui ne les concerne pas, restent «murés dans leur solitude, même s'ils sont tous ensemble». Mais cet isolement dans le tourbillon d'une vie collective factice, on le retrouve partout : chez ce couple de Cergy-Pontoise, et même chez les jeunes de la bande de la cité des Bosquets. Solidarité factice de la bande que découvre une fille qui en fait partie, le jour où elle se retrouve seule face aux difficultés de la vie.

Çà et là, apparaissent quelques brèches dans ce morcellement de la vie en ville où on veut enfermer chacun dans sa case. La militante syndicaliste qui prend la défense d'une de ses jeunes camarades face au chef. Un peu plus tard, la fête de la Radiale Vercingétorix : «La fête est le lieu de rencontre des gens du quartier, mais il y avait aussi les balayeurs du métro en grève et les gars du chantier Lavalette». Ou encore cette séquence où l'on voit des cheminots d'un dépôt SNCF faire visiter l'endroit où ils travaillent et expliquer leur vie à un groupe d'enfants d'une école primaire. Des moments, où les habitants de la ville se rencontrent vraiment, et toujours en liaison avec le monde du travail. On ne peut que regretter que, dans le film, ces perspectives ne soient que juste suggérées.

Nicolas GUILLOT

LA VILLE A PRENDRE
Produit par la CFDT,
réalisé par Patrick Brunie

Conditions minimum de confort pour sortir un logement de la loi de 48

(Décret du 22 août 1978)

- Un coin cuisine comprenant un évier avec eau potable chaude et froide, possibilité de recevoir un appareil de cuisson et évacuation de fumée.

- Au moins une pièce principale de 9 m² minimum. S'il y a plusieurs pièces principales, leur surface moyenne doit être supérieure à 9 m² et aucune ne doit être inférieure à 7 m². S'il n'y en a qu'une, elle doit faire au moins 14 m².

- La hauteur sous plafond doit être supérieure à 2 mètres.

- Toutes les pièces principales ont des ouvertures à l'air libre.

- Une salle de bain avec lavabo et baignoire ou douche, eau froide et eau chaude; une fenêtre ou une évacuation d'air.

- Un WC intérieur avec évacuation d'air, séparé de la cuisine ou de la pièce où sont pris les repas.

(Pour les baux signés entre le 5 octobre 1962 et le 22 août 1978, les conditions exigées sont un peu plus sévères).

CFDT-Usinor-Dunkerque Le syndicat des métaux décide l'exclusion de 12 militants de la section suspendue

Mercredi matin, notre correspondant à Dunkerque nous apprenait que le syndicat CFDT des Métaux de Dunkerque avait exclu 12 militants de la section d'Usinor, dont Claude Bernard. Après plusieurs mois de répression et de manœuvres, la FGM a donc décidé d'en finir brutalement en excluant carrément 12 militants et responsables !

Rappelons rapidement le déroulement de ces basses manœuvres : le 30 mars, en pleine grève des hauts-fournistes à Usinor, le syndicat des Métaux de Dunkerque suspend la section CFDT. Alors que les sidérurgistes d'Usinor sont en pleine bagarre contre la restructuration, qu'ils ont à faire face au lock-out, cette dissolution est un véritable coup de poignard. Prétexte invoqué par les normalisateurs de la FGM, des prêts accordés par la section à des militants ! Un collectif est mis en place pour diriger les affaires, en attendant l'assemblée générale qui doit trancher. A la tête de ce collectif, Deroo, qui la veille des élections du personnel, avait distribué un tract demandant de ne pas voter CFDT ! Par contre, les «suspendus»

n'ont plus aucun droit d'expression.

Dès le début, les «suspendus» remettent les choses à leur place, sur la question financière. Les prêts sont une pratique courante, les comptes n'ont rien d'obscur. Par contre, ils expliquent les véritables raisons de la répression qui les frappe : leur participation au 23 mars, les divergences qui les opposent à la direction FGM sur les négociations et l'action. C'est bien là qu'il faut chercher.

Lors du congrès de Brest, début mai, les «suspendus» sont à la porte. Claude Bernard, d'abord désigné pour être délégué, en a été écarté. Au sein même du congrès, malgré les pressions éhontées auxquelles se livrent les responsables de la FGM sur les délégués,

plus de 140 syndicats signent une motion demandant que Claude Bernard puisse venir s'expliquer publiquement. La direction CFDT passe outre, ne prend même pas en considération la motion !

Enfin, l'assemblée générale des 29 et 30 mai, qui devait statuer sur l'affaire, est un exemple parfait d'antidémocratie. Et pour cause, puisque dans la section, les «suspendus» sont toujours majoritaires ! L'AG est donc convoquée très rapidement, à des heures peu pratiques, excluant de fait la participation d'une équipe. Pire, les «suspendus» n'ont pas le droit de se présenter à l'élection du nouveau conseil syndical d'Usinor, élection qui était pourtant le but de l'AG ! De plus, la constitution de la liste et les règles de vote édictées par le Syndicat sont telles que la liste du syndicat est forcément majoritaire ! Enfin, les «suspendus» n'ont droit qu'à 15 minutes de parole ! Sans compter que

l'AG n'a qu'un rôle consultatif, seul le syndicat décide... Malgré toutes ces manœuvres, les participants à l'AG refusent d'accorder le quitus au syndicat (51 contre, 29 pour). Devant ce fiasco, le syndicat décide que le dépouillement se fera à l'UL...

Ainsi, malgré des mois de répression, de pressions, de calomnies, la FGM n'avait pas réussi complètement sa manœuvre ! Malgré toutes ses tentatives pour dégoûter les «suspendus» de continuer la bataille dans la CFDT, Claude Bernard et les autres ont toujours affirmé : «On est à la CFDT, et on tient à rester à la CFDT». Mardi soir, la FGM franchissait un pas de plus, en prononçant 12 exclusions : une répression aussi énorme en pleine bataille contre les barons de l'acier ne peut susciter que dégoût et colère, dans les rangs de la CFDT.

Nous y reviendrons dans notre édition de demain.
Monique CHERAN

● Solmer (Fos-sur-Mer) : Une reprise qui ne se fait pas sans lutte

Alors que la direction de la Solmer n'est pas venue à bout de la combativité des travailleurs de Fos dans le conflit qui les oppose depuis plus de deux mois, et levait, en début de semaine, le lock-out, force est de constater qu'elle a échoué. Si les travailleurs se présentaient effectivement à leur poste pour l'équipe du mardi matin, après la remise en route des hauts fourneaux vendredi, et que deux coulées pouvaient être entreprises, les aciéristes, après quelque temps de travail, stoppaient la fabrication. Les aciéristes barraient alors les voies, pour bloquer l'accès des «cigares» de fonte.

La maîtrise et les militants de l'AOP (officine RPR dans les entreprises) tentaient d'intimider les travailleurs, sans effet. Des bruits circulaient alors sur une éventuelle intervention des flics qui stationnent toujours aux alentours de l'usine sidérurgique. Pour éviter les affrontements dans un lieu qui aurait tourné au désavantage des travailleurs, le conflit se déplaçait vers les poches d'acier, et les aciéristes s'assuraient ainsi la protection de leurs camarades.

Les travailleurs de la Solmer ont ainsi démontré à la direction que la combativité était toujours présente malgré ses multiples tentatives de briser le mouvement revendicatif. Les Solmer réaffirment ainsi leur intention de ne «pas reprendre sans rien».

Mercredi matin, à 7 h 30, cette équipe d'aciéristes reprenait finalement le travail, après que les techniciens aient dégagé les voies que les grévistes avaient déboulonnées ou encombrées.

Cependant, l'attitude de l'équipe C qui doit reprendre son travail jeudi à 12 heures, connue pour sa détermination, est attendue à ce tournant de la lutte.

● Elections italiennes : résultats définitifs, rien n'est réglé

Les résultats définitifs confirment l'appréciation que nous donnions dans notre édition d'hier sur la base des premiers résultats.

Pour ce qui est de la chambre de députés les sièges se répartissent de la façon suivante (avec la comparaison par rapport à 1976) : DC 262 (- 1) ; PCI 201 (- 26) ; PSI 62 (+ 5) ; MSI 30 (- 5) ; Parti social démocrate 20 (+ 5) ; Parti radical 18 (+ 14) ; Parti républicain 16 (+ 2) ; parti libéral 9 (+ 4) ; extrême gauche 6 (sans changement) ; divers 6 (+ 3).

Pour le Sénat : DC 138 (+ 3) ; PCI 109 (- 7) ; PSI 32 (+ 3) ; MSI 13 (- 2) ; PSDI 9 (+ 3) ; PRI 6 (sans changement) ; PLI 2 (sans changement) ; parti radical 2 (+ 2) ; divers 4 (+ 2).

Ce scrutin ne règle en définitive rien et les problèmes posés pour la définition d'une majorité reposent la même question des combinaisons possibles. Si un gouvernement peut être viable c'est toutefois en tenant compte de la progression des partis du centre. Reste la question de l'attitude du PCI : soutien de l'extérieur dans le cadre du «compromis historique» ou maintien dans l'opposition où il se trouve depuis plusieurs mois.

● Grève générale et manifestations en Euskadi, après l'assassinat, dimanche, d'une manifestante

Après la mort, dimanche, d'une manifestante antinucléaire, abattue par la police, les centrales syndicales et les organisations politiques avaient lancé un mot d'ordre de grève. Celle-ci a été particulièrement suivie, et mardi, elle est générale en Euzkadi, jour des obsèques de la jeune manifestante. D'importantes manifestations ont eu lieu, malgré l'interdiction de celles-ci par les autorités, et de violents affrontements ont eu lieu dans les principales villes basques, Pampelune, Bilbao, San-Sebastian, opposant manifestants et forces de l'ordre.

● INCIDENT AU CENTRE NUCLÉAIRE DE CADARACHE (BdR)

Lundi, en début d'après-midi, un incident, causé par la rupture d'un tube de générateur de vapeur a eu lieu sur un réacteur nucléaire expé-

rimental, au centre nucléaire de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Il semble que les dispositifs de sécurité aient correctement fonctionné, et le réacteur a pu être stoppé. Une faible émission de gaz radioactifs dans l'atmosphère a néanmoins été constatée.

UNE CERTAINE EUROPE...

Les manifestants antinucléaires bloqués aux frontières

Ce week-end dernier, comme partout en Europe, se tenait à Thionville un rassemblement antinucléaire contre la centrale de Cattenom. La manifestation qui devait se dérouler le lundi après-midi à 13 heures était placée sous le signe de la solidarité internationale puisque les organisations écologiques allemandes et luxembourgeoises appelaient dans leur pays à y participer.

Déjà, la veille, s'était tenu à quelques dizaines de kilomètres, de l'autre côté de la frontière au Luxembourg, un rassemblement à Remerschen pour protester contre la centrale nucléaire qui doit être construite. Dès le lundi matin on apprenait que vers 6 h un important dispositif policier s'était mis en place autour de Thionville, que les frontières étaient fermées à toute circulation venant d'Allemagne et du Luxembourg. Ainsi plusieurs milliers de manifestants se trouvaient bloqués de l'autre côté de la frontière, dans l'impossibilité de se rendre jusqu'à Thionville. Le gouvernement français (le sous-préfet de Thionville confirmait que la décision avait été prise par le ministre de l'Intérieur) montrait par cette nouvelle atteinte aux libertés démocratiques, à quelques jours des élections européennes, qu'il était une Europe dont il ne veut pas qu'elle se construise, c'est celle des luttes anticapitalistes.

En début d'après-midi alors que les manifestants allemands et luxembourgeois étaient toujours bloqués aux frontières, les premières personnes commençaient à arriver sur

le stade municipal de Thionville et se retrouvaient pour discuter autour des stands des diverses organisations écologiques, syndicales ou politiques, partie prenante de la manifestation. Le programme initialement prévu : forums de discussions sur différents thèmes (perspectives de luttes contre la centrale de Cattenom, alternative au nucléaire, chômage et nucléaire) se tenant en parallèle avec une animation musicale allait bien vite se retrouver bouleversé. Sur le fait de l'actualité c'est bientôt une discussion générale qui s'engageait sur la question du blocage des frontières et sur la riposte à y apporter. De nombreux intervenants manifestaient leur révolte contre cette atteinte aux libertés démocratiques et soulignaient qu'il ne fallait pas laisser passer cela comme ça. Une proposition se faisait jour : plutôt que de manifester dans Thionville comme prévu, aller manifester aux frontières en solidarité avec les Allemands et Luxembourgeois bloqués. Il y avait alors bien 1 500 personnes rassemblées dans le stade de Thionville. Après une discussion relativement complexe, l'idée qui sem-



Avril 78, les premières canalisations pour la future centrale nucléaire de Cattenom

blait l'emporter c'est d'aller manifester à la frontière. Alors que les premières voitures étaient déjà parties pour le poste-frontière d'Apach, on apprenait que les manifestants allemands et luxembourgeois bloqués à la frontière avaient décidé d'abandonner celle-ci pour se rendre au Luxembourg et protester devant l'ambassade de France. Dans ces conditions les organisateurs décidaient de manifester à Thionville plutôt qu'à la frontière et c'est pratiquement près de 1 500 manifestants qui parcouraient les rues de Thionville

en scandant des mots d'ordre dénonçant «l'Europe du nucléaire et de la répression». A 18 h revenant à son point de départ la manifestation se dispersait dans le calme. Cette journée qui n'aura guère permis d'avancer dans la mobilisation contre la centrale de Cattenom aura au moins mis en valeur une chose que la bourgeoisie française comme les autres européennes ont peur que se construise la solidarité des peuples contre leurs mesures d'exploitation et de répression.

Correspondant